

DOSSIER 4 — SAISIR LA CADA SI NÉCESSAIRE

Identifier le refus documentaire, calculer le délai et préserver le recours



IDENTIFIER



CALCULER



PRÉPARER



DÉPOSER



CONSERVER

⚠ À UTILISER SEULEMENT SI NÉCESSAIRE



APRÈS UN REFUS DOCUMENTAIRE IDENTIFIÉ



OBJECTIF : franchir le préalable documentaire, conserver la preuve du dépôt et empêcher le recours relatif aux documents de se fermer.

La CADA traite la communication des documents administratifs. Elle ne règle pas l'ensemble du dossier Peopl / ViDA.

1 LA CADA : POUR QUOI FAIRE ?

LA CADA PEUT INTERVENIR POUR :

- REFUS DE COMMUNICATION DE DOCUMENTS
- RÉPONSE PARTIELLE
- DOCUMENTS ENCORE ABSENTS
- UN MOIS DE SILENCE
- AVIS SUR LA COMMUNICABILITÉ
- PRÉALABLE AU CONTENTIEUX DOCUMENTAIRE

LA CADA NE DÉCIDE PAS :

- DE LA LÉGALITÉ GÉNÉRALE DE PEOPL / ViDA
- DE LA SUSPENSION DE LA RÉFORME
- D'UNE SANCTION PERSONNELLE
- D'UNE RESPONSABILITÉ PÉNALE
- D'UNE INDEMNISATION
- D'UNE MESURE TERRITORIALE DE SAUVEGARDE

LA CADA TRAITE LE REFUS DE DOCUMENTS, PAS L'ENSEMBLE DE LA RÉFORME.

3 IDENTIFIER LE REFUS DOCUMENTAIRE

A. REFUS EXPLICITE



REFUS ÉCRIT TOTAL OU PARTIEL

PREUVE : RÉPONSE ADMINISTRATIVE DATÉE

POINT DE DÉPART : DATE DE NOTIFICATION DU REFUS

B. RÉPONSE PARTIELLE



CERTAINS DOCUMENTS SONT COMMUNIQUÉS

D'AUTRES RESTENT ABSENTS OU REFUSÉS

DÉTERMINER PRÉCISÉMENT CHAQUE POINT NON SATISFAIT

C. REFUS TACITE



DEMANDE INITIALE REÇUE

DATE DE RÉCEPTION CONNUE

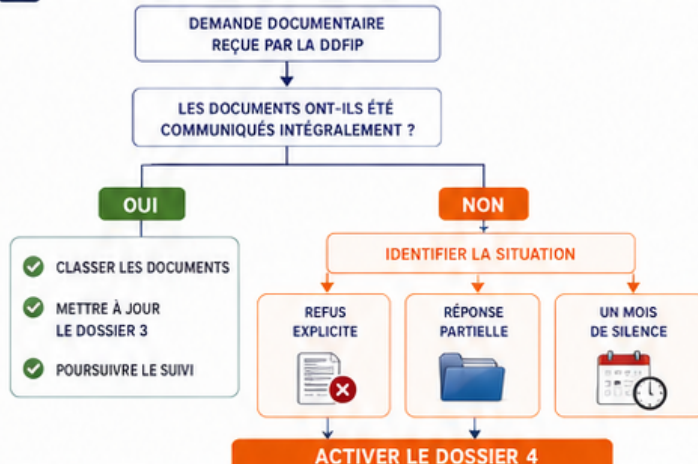
AUCUNE COMMUNICATION COMPLÈTE PRÉVUE UN MOIS

Le silence n'est pas un aveu. Il devient ici un fait procédural daté permettant d'identifier un refus tacite.

C COMMUNIQUÉ **P** PARTIEL **R** REFUS

ND NON DÉTENU **PG** PUBLICATION GÉNÉRIQUE **IN** INEXISTE

2 DOIS-JE ACTIVER LE DOSSIER 4 ?



⚠ **N'ACTIVEZ PAS LA CADA POUR UNE SIMPLE INSATISFACTION GÉNÉRALE.** Le refus doit porter sur la communication de documents identifiables.

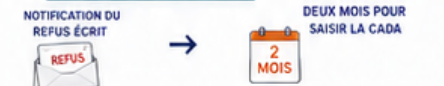
i En l'absence de refus identifiable, restez dans le dossier 3 et poursuivez le suivi.

4 CALCULER LE DÉLAI

A. SILENCE DE L'ADMINISTRATION



B. REFUS EXPLICITE



PARTEZ DES DATES RÉELLES DU DOSSIER. NE CALCULEZ PAS À PARTIR D'UNE « J + 1 » AUTOMATIQUE.

⚠ **NE LAISSEZ PAS LE DÉLAI EXPIRER PENDANT QUE VOUS RECONSTITUEZ LE DOSSIER.**

À REMPLIR AVEC LES DATES RÉELLES

DATE DE RÉCEPTION DDFIP :	__/__/__
DATE DU REFUS EXPLICITE OU TACITE :	__/__/__
DATE LIMITE CADA À VÉRIFIER :	__/__/__
DATE DU DÉPÔT CADA :	__/__/__

APRÈS LE DÉPÔT CADA



5 PRÉPARER UNE SAISINE SIMPLE ET PROUVABLE

A. TRANSMETTRE

- 1 — DEMANDE INITIALE COMPLÈTE DDFIP
 - 2 — PREUVE DE RÉCEPTION DDFIP
 - 3 — RÉPONSE, REFUS OU PREUVE DU SILENCE
 - 4 — LISTE PRÉCISE DES DOCUMENTS ENCORE DEMANDÉS
- 01_DEMANDE_INITIALE_COMPLÈTE_DDFIP.pdf
- 02_PREUVE_RECEPTION_DDFIP.pdf
- 03_REPONSE_OU_REFUS_OU_SILENCE.pdf
- 04_EMAIL_CORRELÉ_ET_LISTE_DES_PIECES.pdf
- SI UTILE À LA COMPRÉHENSION DU REFUS

B. À GARDER EN INTERNE

- NOTICE ILLUSTRÉE
- FICHE INTERNE COMPLÈTE
- BROUILLONS
- FICHIERS SOR
- ARCHIVES PERSONNELLES SANS LIEN DDFIP
- PIÈCES NON UTILES AU REFUS DOCUMENTAIRE
- PJ 3 INTÉGRABLE SI ELLE N'EST PAS STRICTEMENT NÉCESSAIRE

TRANSMETTRE ASSEZ POUR PROUVER LE REFUS, PAS TOUT LE DOSSIER.

CHECKLIST AVANT DÉPÔT

- DEMANDE INITIALE LISIBLE
- PREUVE DE RÉCEPTION DDFIP
- REFUS OU SILENCE IDENTIFIABLE
- DEUX MOIS VÉRIFIÉS RÉTROACTIVEMENT
- PIÈCES NUMÉROTÉES
- VOLUME PIÈCE MAÎTRISÉ

⚠ **SUPPRIMER TOUTE MENTION À UN ANCIEN BORDEREAU AUTONOME.**

CONTRÔLE AVANT DÉPÔT

- UN SEUL CANAL UTILISÉ
- LA DEMANDE INITIALE EST JOINTE
- LA RÉCEPTION DDFIP EST JOINTE
- LE REFUS OU LE SILENCE EST IDENTIFIABLE
- LES DOCUMENTS RESTANT DEMANDÉS SONT LISTÉS
- UNE COPIE LOCALE DU DÉPÔT EST CONSERVÉE

6 CHOISIR UN SEUL CANAL ET ARCHIVER

VÉRIFIEZ LE FORMULAIRE ET LES COORDONNÉES SUR LE SITE OFFICIEL DE LA CADA AVANT LE DÉPÔT.



CHOISISSEZ UN SEUL CANAL. NE DÉPOSEZ PAS LA MÊME SAISINE VIA DIFFÉRENTS CANAUX POUR EMAIL ET COURRIER.



CONSERVER APRÈS LE DÉPÔT CADA

- COPIE DU DOSSIER TRANSMIS
- LISTE DES PIÈCES JOINTES
- COPIE DES ÉCHANGES
- DATE ET HEURE
- RÉCÉPissé OU ACCUSÉ AUTOMATIQUE
- NUMÉRO D'ENREGISTREMENT CADA
- AVIS CADA REÇU
- HISTORIQUE DES ÉCHANGES DE LA DDFIP

RETOUR AU DOSSIER 3 — PROUVER ET SUIVRE

Reportez le dépôt, le numéro CADA, l'avis et toute réponse définitive dans la fiche interne de traçabilité.

APRÈS LE DÉPÔT

